

Septembre 2014

N°58

Dans ce numéro :



## Editorial

Chers parents,

Finie la semaine de 4 jours. Cette année, nos enfants en primaire travailleront 4 jours et demi.

La durée d'enseignement hebdomadaire ne change pas. Elle reste à 24 heures. En revanche, les enseignements seront désormais répartis sur 9 demi-journées au lieu de 8.

A Courbevoie, le temps de présence quotidienne sera de 5h15 avec des matinées de 3h et le mercredi matin est désormais scolarisé. La pause méridienne est allongée, le temps de l'après-midi est moins long et les horaires sont réguliers.

A 15h45, après la fin des cours, les élèves peuvent accéder aux activités périscolaires et à l'étude proposées par la commune.

Nous serons vigilants à la bonne mise en place des rythmes scolaires et nous vous informerons régulièrement des évolutions.

Bonne rentrée à tous !

Editorial	1
Les rythmes scolaires à Courbevoie	1
La rénovation des programmes	2
Les parents d'élèves	2
Bourse aux vêtements	3
Pourquoi j'ai rejoint la PEEP ?	3
Le Téléthon	3
Agenda	4

## Les rythmes scolaires à Courbevoie

⇒ Sur le temps scolaire

- L'école se termine à 15h45 au lieu de 16h30 : lundi-mardi-jeudi et vendredi
- Une matinée supplémentaire : le mercredi de 8h30 à 11h30

⇒ Hors temps scolaire

- L'accueil du matin s'effectue de 7h30 à 8h30 en maternelle et en élémentaire
- La pause méridienne s'allonge de 15 mn de 11h30 à 13h30
- L'accueil du mercredi midi s'effectue de 11h30 à 12h30, après la sortie de l'école pour les enfants qui ne sont pas inscrits dans un centre de loisirs
- Le mercredi, l'accueil au centre de loisirs est assuré de 11h30 à 18h45 (déjeuner inclus)
- Les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) de 15h45 à 17h (goûter inclus)
- Deux temps d'études en élémentaire :
  - de 15h45 à 17h (goûter inclus -2 études maximum par semaine)
  - de 17h à 18h15 (dans la limite des places disponibles-sauf le vendredi)

⇒ Les TAP durent au maximum 45 minutes en maternelle et 1 heure en élémentaire. Le goûter est distribué de manière échelonnée durant le TAP.

⇒ Nos engagements

- Suivre toute l'année la réforme des rythmes scolaires notamment la qualité des activités proposées et des intervenants, l'organisation des TAP, la mise en place de la nouvelle forme de l'étude.
- Continuer à demander une réévaluation des tarifs notamment pour les tranches moyennes et hautes qui ont subi la hausse la plus importante (voir encadré).
- Réclamer pour le mercredi un temps de garderie plus étendu, soit jusqu'à 13h et qu'un déjeuner soit proposé aux enfants ne fréquentant pas le centre le mercredi après-midi.

### BAISSE DES TARIFS HALTE GARDERIE

Suite à la demande de révisions des tarifs réclamée par la PEEP et les autres associations de parents d'élèves, la municipalité a voté le 23 juin les points suivant :

- La garderie du matin devient gratuite de 8h à 8h30 et le coût est donc réduit de moitié.

- La garderie du soir devient gratuite de 18h à 18h45. Les enfants qui restent à la garderie à partir de 17h, ne payent que jusqu'à 18h et peuvent rester jusqu'à 18h45. Ce tarif a été baissé entre 42 et 43 %.

Nous restons attentifs et continuons à demander une réévaluation des tarifs.

# Quelles pistes pour la rénovation des programmes ?

**Institué par la loi d'orientation et de programmation de la refondation de l'école du 9 juillet 2013, le Conseil supérieur des programmes (CSP) émet des avis et formule des propositions sur la conception générale des enseignements, le contenu du socle commun, la nature et le contenu des examens ainsi que ceux des concours des enseignements des premier et second degrés. Enfin, le CSP lie les programmes à la recherche et à la formation des enseignants.**

Entre 1989 et 2005, il existait le Conseil national des programmes (CNP), auquel a succédé le Haut conseil de l'éducation, qui lui-même a été remplacé selon la loi par le CSP.

## Transparence et indépendance

La transparence est en effet un des principes du CSP, qui se veut également indépendant. Le CSP s'attache ainsi à publier ses travaux et les lettres de demandes du ministre de l'Éducation (car le CSP établit des propositions soit à la demande du ministre, soit en se saisissant d'un sujet qui relève de ses compétences).

La composition du CSP est en effet éclectique : six parlementaires représentant la nation (trois députés et trois sé-

nateurs issus des commissions ad hoc respectives), deux représentants du Conseil économique, social et environnemental ainsi que dix personnalités qualifiées, nommées par le ministre pour cinq ans.

Dans une logique de concertation et de consensus, le CSP qui reçoit régulièrement associations et syndicats, fera appel à des groupes d'experts pour l'élaboration des programmes, au sein desquels seront présents des enseignants et des représentants des parents d'élèves.

## Logique « curriculaire »

Le 3 avril dernier, le CSP a publié le résultat de ses premiers mois de travail : la charte des programmes (voir encadré). **Après avoir indiqué que les avoirs enseignés doivent « aider les élèves à se repérer dans la complexité du monde », à la « recherche de la vérité » et de « bénéficier à la totalité des élèves », le CSP évoque sa manière de concevoir les programmes.**

**Ainsi le CSP réfléchira aux programmes, à leur évaluation, à leur révision et à la formation des enseignants.**

Dans cette même logique « curriculaire », les programmes ne

vont plus être seulement une liste de connaissances disciplinaires annuelles mais un ensemble global de connaissances et de compétences que l'élève acquiert dans la durée. **Les programmes vont ainsi**



**être pensés en fonction des cycles, et non plus de manière annuelle, afin de donner plus de cohérence de la maternelle au lycée.**

Le CSP envisage également de donner davantage d'autonomie aux enseignants, eux qui seraient « prisonniers des programmes », selon le pédagogue et vice-président de la Ligue de l'enseignement Pierre Frackowiak.

En outre, le CSP va s'attacher à expliciter les finalités pour donner sens aux enseignements, pour les professeurs et les élèves, et à définir des objectifs réalistes.

**Les programmes, souvent critiqués pour être lourds et inadaptés, devraient ainsi voir leur taille se réduire.**

Selon le calendrier, le CSP doit donner cet été ses indications concernant le socle commun et le programme de maternelle. Ses réflexions sur le programme de la scolarité obligatoire ne devraient quant à elles pas apparaître avant l'hiver 2015, pour une mise en application à la rentrée 2016.

## **La Charte des programmes**

**Publiée le 3 avril, la charte des programmes dévoile le cahier des charges du CSP, la manière dont il élaborera les programmes, leur mise en œuvre, leur évaluation, leur révision.**

**Huit grands principes sont évoqués : « présenter les programmes sous forme de textes plus synthétiques », « de manière explicite et compréhensible pour les non-spécialistes », « mieux expliciter les choix opérés », « une évaluation régulière des programmes », « afficher les exigences », reconnaître le travail de mise en œuvre des enseignants », « prendre toute la mesure des outils numériques » et « susciter l'intérêt chez l'élève ».**

## Les parents d'élèves

Le 10 octobre 2014, les parents d'élèves élisent leurs représentants aux conseils d'école.



**Les deux parents d'un élève sont électeurs et éligibles.**

**10 OCTOBRE**

Tous les parents sont concernés, qu'ils soient mariés ou non, séparés ou divorcés (sauf dans le cas où le parent

s'est vu retirer l'autorité parentale).

Chaque parent ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre de ses enfants scolarisés dans l'établissement.

Les deux parents peuvent se présenter aux élections dans une même école sur la même liste ou sur des listes différentes.

Les parents délégués assurent un lien

entre l'équipe éducative et les autres parents, ils assistent au conseil d'école.

**Les parents élus PEEP sont très présents à l'école et interviennent fréquemment auprès des directions d'école, Mairie et de l'éducation nationale sur différents sujets.**

**Si vous avez des questions ou souhaitez des informations, contactez-nous : [primaire@peepcourbevoie.fr](mailto:primaire@peepcourbevoie.fr)**

## Nouveau lieu pour la bourse aux vêtements : le centre événementiel

La bourse aux vêtements est un lieu d'échange destiné aux familles qui veulent vendre et/ou acheter des vêtements d'enfants (0 à 14 ans), chaussures, livres, consoles et jeux vidéos, DVD, vélos, articles de puériculture..., d'occasion mais en bon état.

Vous trouverez un grand choix d'objets à des prix modiques.

**L'entrée est libre, accessible à tous, que vous soyez vendeur ou non, adhérents PEEP ou non.**

Grâce à une équipe de bénévoles très actifs, la bourse aux vêtements est

devenue un événement local très attendu dont le succès ne fait que croître.

**Elle se déroule au nouveau centre événementiel - 7 boulevard Aristide Briand à Courbevoie.**

**La journée du samedi est consacrée au dépôt des articles de 9h à 16h30 (sans interruption).** Une participation de 2 € par liste de 18 objets déposés est demandée aux non adhérents.

**La matinée du dimanche est dédiée à la vente de 9h à 12h (8h45 pour les adhérents PEEP).**

**Le dimanche de 18h00 à 18h30** a lieu le paiement des articles vendus ainsi que la restitution des invendus. Il est prélevé 10% du montant de la vente pour les frais de fonctionnement de la bourse.

**Nous vous attendons nombreux !**

**27 et 28 septembre : Bourse Automne / Hiver**

**Vêtements d'hiver de 0 à 14 ans**

**6 et 7 décembre : Bourse de Noël**

**Jouets et Vêtements de ski**

**Informations : [fredg@fgcom.fr](mailto:fredg@fgcom.fr) / Tél. 06 24 94 51 56**



## Pourquoi j'ai rejoint la PEEP de Courbevoie ?

Je suis maman de 2 enfants. Comme beaucoup de mamans, je suis soucieuse de l'éducation de mes enfants. Je veux les aider au quotidien pour qu'ils prennent plaisir à apprendre. Bien sûr je les accompagne dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture mais au delà je souhaite aussi participer activement à la vie de l'école pour que mes enfants apprennent dans de bonnes conditions.

**Alors, quoi de plus naturel que de rejoindre une association de parents d'élèves pour répondre à ces objectifs.**

### Mais pourquoi la PEEP ?

**J'ai fait partie d'une association de parents d'élèves très localisée.** Mon constat : agir au niveau de l'école, c'est

bien mais pas suffisant et **l'association n'était pas entendue par les services publics car trop petite...**

**J'ai donc décidé de rejoindre une association nationale qui a le pouvoir d'agir et de faire bouger les choses.**

**Voilà un an que j'ai rejoint la PEEP et le bilan est très positif !**

Dès mon arrivée, j'ai été intégrée à l'équipe PEEP primaire de Courbevoie. Les réunions mensuelles nous permettent d'échanger, de parler librement et de partager les inquiétudes des parents. Chaque question a une réponse, chaque problème une solution, chaque idée est écoutée. Les parents sont complètement intégrés aux décisions de la fédération. De par son statut de fédération reconnue

par l'Etat, sa présence nationale et son réseau social très développé, la PEEP a un vrai pouvoir.

Nous sommes présents au conseil d'école et sommes votre lien avec l'école, la Mairie et l'éducation nationale. Dans la mise en place des réformes scolaires, nos actions sont visibles (exemple : baisse des tarifs de la garderie).

**En une phrase, ce que j'aime : la PEEP aide au quotidien à améliorer le bien-être de nos enfants.**

**Vous hésitez encore, faites comme moi, rejoignez la PEEP !**

*Peggy VIVIER maman parent d'élève PEEP élue à l'école élémentaire Ronsard.*

## La PEEP de Courbevoie soutient le Téléthon

Cette année encore, deux écoles Jean de la Bruyère et Logie ont brillamment contribué à la réussite de cet événement cher à la PEEP grâce à la participation active des enfants, des parents, des commerçants et de la ville .

**En effet, nous avons reversé 3 297 € à l'AFM.**

Nous remercions les parents qui dépo-

sent gâteaux et boissons pour être vendus durant la soirée.

**Nous vous attendons nombreux, vendredi 5 décembre 2014 afin de participer avec vos enfants à cette journée de solidarité.**



### Merci à nos partenaires

Boulangerie La Joconde, Pressing Bleu lavande, Enseignes Novotel et Monoprix, coiffeur Jean-Claude Biguine, Pizzeria Toast and Pizz, Restaurant Italien Da Vinci, Restaurant Japonais Sushi Tokyo, Restaurant la table des artistes, Restaurant Libanais le Rihab, Nadia ( professeur danse orientale), Nancy MARIE-CLAIRE (professeur de Zumba), Institut Duo, Lancaster, G20 hudri, pharmacie Levy, Alannmarks publicité par l'objet, cirque Bouglione, SV coiffure Bécon, les bateaux mouches, 123 bonbon, musée du Louvre...



## PEEP

c/o Mme Guillemette ALEZAIS

32 avenue Puvis de Chavannes

92400 Courbevoie

primaire@peepcourbevoie.fr

http://www.peepcourbevoie.fr/

Directrice de la Publication :

Sandra SEBBANE

Tirage : 6 000 exemplaires

La PEEP, c'est quoi ?

Première fédération à l'origine du mouvement des parents d'élèves, créée en 1926, la PEEP est une association indépendante, apolitique, respectueuse des libertés et des convictions individuelles et attachée à une école publique ouverte à tous, qui agit dans l'intérêt des enfants.

La PEEP Primaire de Courbevoie représente les parents au quotidien dans les écoles et au sein des « conseils d'école ». Elle participe aux commissions de la Caisse des Ecoles, de la cantine et sert tout au long de l'année de relais entre la ville, l'éducation nationale et les parents d'élèves.

Et vous aussi, vous pouvez devenir parents délégués. Tous les ans, nous avons besoin de nouvelles bonnes volontés.

Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe PEEP pour renforcer notre présence dans les écoles, faire avancer les dossiers qui nous tiennent à cœur (Téléthon, bourses aux vêtements, livret d'accueil...) et mieux vous informer.

Nous vous attendons le mercredi 17 septembre à 20h30 à la Maison des Associations Gaultier - 73 rue Gaultier afin de vous présenter notre association et nos actions pour le bien-être des enfants.

Toute l'équipe de la PEEP Primaire de Courbevoie souhaite une bonne année scolaire aux enfants ainsi, qu'à leurs parents.

Contactez-nous vite...

Septembre - Octobre 2014

## Agenda

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2 	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17 	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27 	28 
29	30	1	2	3	4	5
6 	7 	8 	9 	10 	11	12
13	14	15	16	17 	18	19

- **Le 2 septembre** : Rentrée scolaire
- **Le 17 septembre** : Réunion d'information rentrée
- **Le 27 et 28 septembre** : Bourse aux vêtements organisée par la Peep
- **Du 6 au 10 octobre** : Vote par correspondance pour les élections des parents d'élèves
- **Le 7 octobre** : Débat théâtral sur le mal-être chez l'adolescent
- **Le 10 octobre** : Permanence pour le vote dans les écoles
- Vacances de la Toussaint zone C vendredi 17 Octobre après les cours.